

-----  
**CONSEIL D'ÉTAT**  
-----

5, rue Sigefroi  
L-2536 Luxembourg  
Tél. : 47 30 71  
Fax : 46 43 22

N° CE : 61.065  
Doc. parl. : 8026

**LE CONSEIL D'ÉTAT,**

appelé par dépêche du Président de la Chambre des députés du 23 novembre 2022  
à délibérer sur la question de dispense du second vote constitutionnel du

**Projet de loi  
modifiant la loi modifiée du 21 novembre 1980 portant organisation de la  
Direction de la santé**

qui a été adopté par la Chambre des députés dans sa séance du 23 novembre 2022  
et dispensé du second vote constitutionnel ;

Vu ledit projet de loi et l'avis émis par le Conseil d'État en sa séance du  
25 octobre 2022 ;

**s e d é c l a r e d ' a c c o r d**

avec la Chambre des députés pour dispenser le projet de loi en question du second  
vote prévu par l'article 59 de la Constitution.

Ainsi décidé en séance publique à l'unanimité des 18 votants, le 29 novembre  
2022.

Le Secrétaire général,

s. Marc Besch

Le Vice-Président,

s. Patrick Santer